



HAL
open science

Les habitations urbaines en Gaule méridionale durant l'Antiquité tardive

Marc Heijmans

► **To cite this version:**

Marc Heijmans. Les habitations urbaines en Gaule méridionale durant l'Antiquité tardive. Gallia - Archéologie de la France antique, 2006, Antiquité tardive, haut Moyen Âge et premiers temps chrétiens en Gaule méridionale (première partie) : réseau des cités, monde urbain et monde des morts, 63, pp.47-57. 10.3406/galia.2006.3283 . hal-01914289

HAL Id: hal-01914289

<https://hal.science/hal-01914289>

Submitted on 8 Jan 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

LES HABITATIONS URBAINES EN GAULE MÉRIDIONALE DURANT L'ANTIQUITÉ TARDIVE

Marc HEIJMANS

Mots-clés. *Habitat, domus, réoccupation, mosaïque, réfugiés.*

Résumé. *Les publications des maisons des chefs-lieux de l'Antiquité tardive donnent forcément une image très partielle. On constate cependant la disparition de la domus classique, en tout cas dans le sud-est de la Gaule, dès la fin du III^e s., à quelques rares exceptions. En Aquitaine, en revanche, les maisons de notables sont bien attestées aux IV^e et V^e s. Le phénomène nouveau est la réoccupation des monuments publics pour un usage privé, surtout à partir de la fin du IV^e s. Souvent considérée comme le résultat de l'afflux de réfugiés venus du nord de la Gaule, cette appropriation témoigne plutôt d'un changement de mentalité plus général, et n'est pas toujours uniquement le fait de « squatteurs ».*

Key-words. *Settlement, domus, reoccupation, mosaic, refugees.*

Abstract. *The examination of the houses in the chief towns of the late Antiquity civitates being published gives necessarily a partial image. However, one can observe that the usual domus disappears as soon as the end of the 3rd c., at least in south-eastern Gaul, with few exceptions. In Aquitania on the other hand, the aristocrat establishments are well attested during the 4th and 5th c. What is new is the reoccupation of public monuments for domestic purpose, especially from the end of the 4th c. Often considered as the result of an influx of refugees coming from northern Gaul, this appropriation rather shows general changes in mentality and is not only the fact of "squatters".*

Translation: Isabelle FAUDET

Schlagwörter. *Wohnbauten, domus, Umnutzung, Mosaik, Flüchtlinge.*

Zusammenfassung. *Die Analyse der Veröffentlichungen von Wohnbauten in den Hauptorten der Spätantike ergibt zwangsläufig ein sehr lückenhaftes Bild. Von einigen seltenen Ausnahmen abgesehen und zumindest was den Südosten Galliens betrifft, ist jedenfalls das Verschwinden der klassischen domus ab dem Ende des 3. Jahrhunderts festzuhalten. Dagegen sind in Aquitanien die Häuser der Vornehmen bis ins 4. und 5. Jahrhundert gut belegt. Neu ist die vor allem vom Ende des 4. Jahrhunderts an zu beobachtende Umnutzung öffentlicher Großbauten für private Zwecke. Diese Art von Beschlagnahme, die oft als Folge des Flüchtlingszustroms aus dem Norden Galliens gesehen wird, bezeugt eher eine ganz allgemeine Veränderung der Einstellung und geht nicht unbedingt immer nur auf das Konto von „Hausbesetzern“.*

Übersetzung: Stefan WIRTH

Nous avons déjà à plusieurs reprises abordé dans l'étude des monuments publics la question des habitations privées, mais il y a lieu de revenir sur les conditions d'hébergement dans les villes de l'Antiquité tardive en Gaule méridionale. Contrairement au Haut-Empire, les traces des maisons privées sont assez ténues dans cette région, en grande partie à cause de l'absence de fouilles importantes dans les centres anciens et de la fragilité des vestiges de cette période.

Les niveaux de l'Antiquité tardive, situés dans la partie supérieure de la stratigraphie, ont plus souffert des perturbations médiévales et modernes, et leur interprétation est parfois délicate : abandon, réoccupation, fréquentation, voire récupération. Ainsi, la destruction d'une maison, éventuellement par un incendie, peut être postérieure de plusieurs décennies à son abandon. Ce qui explique que, dans la majorité des publications qui mettent en valeur

l'évolution des *domus* durant le Haut-Empire, on se contente de signaler, le plus souvent sans en donner de description, une éventuelle réoccupation/fréquentation tardive.

L'étude de la maison antique en général et son évolution à la fin de l'Antiquité a essentiellement concerné la maison « classique », la demeure des notables, richement décorée de mosaïques et de plaquages de marbres (Baldini Lippolis, 2001). Elle a surtout été faite à partir des régions mieux connues comme l'Asie Mineure, ou, pour l'Occident, l'Italie, notamment des villes comme Rome et Ostie (Ellis, 1988, 1997; Lind Hansen, 1997), et évidemment l'Afrique, dont la richesse de l'Antiquité tardive, dans ce domaine comme dans d'autres, n'est plus à démontrer (Thébert, 2003). Pour la Gaule, il n'est pas étonnant que ce soient surtout les quelques maisons aristocratiques d'Aquitaine qui aient retenu l'attention et donné lieu à des synthèses (Balmelle, 1992, 1996a et b, 2001). Pour la Narbonnaise, la documentation est bien moins riche et il est significatif que, lors du colloque sur la maison urbaine en Narbonnaise, aucune contribution n'ait spécifiquement concerné l'Antiquité tardive (Guyon, 1996 et discussion dans Borgard dir., 1996, I, p. 253-254). Le texte qui va suivre n'est donc qu'un premier essai pour dresser un bilan sur l'ensemble de la Gaule méridionale ⁶².

LA MAISON CLASSIQUE

Le premier constat que l'on doit faire est celui de l'abandon presque général des modes de vie « classiques », c'est-à-dire ceux qui avaient pour cadre ces maisons plus ou moins richement décorées que les fouilles archéologiques révèlent presque quotidiennement pour le Haut-Empire. À quelques exceptions près, la *domus* urbaine disparaît dès la fin du Haut-Empire avec la majorité des quartiers situés à la périphérie de la ville. Il serait trop long de donner un survol des sites qui témoignent de ce phénomène de repli, trop bien attesté pour s'y attarder longtemps, du moins pour la Narbonnaise (voir les articles sur Aix-en-Provence, Arles, Nîmes, Saint-Romain-en-Gal dans Fiches dir., 1996). Pour les provinces aquitaines, comme l'a souligné à plusieurs reprises C. Balmelle, les données sur l'habitat sont encore trop lacunaires, surtout dans les régions les plus méridionales, pour pouvoir suivre leur évolution durant le Haut-Empire (Balmelle, 1996a, p. 127).

62. Nous avons laissé délibérément de côté des questions concernant d'autres types d'activités dans la ville tardive, telles que la place de l'artisanat; ces questions, ainsi que d'autres, doivent être abordées dans une étude plus globale sur la ville de l'Antiquité tardive.

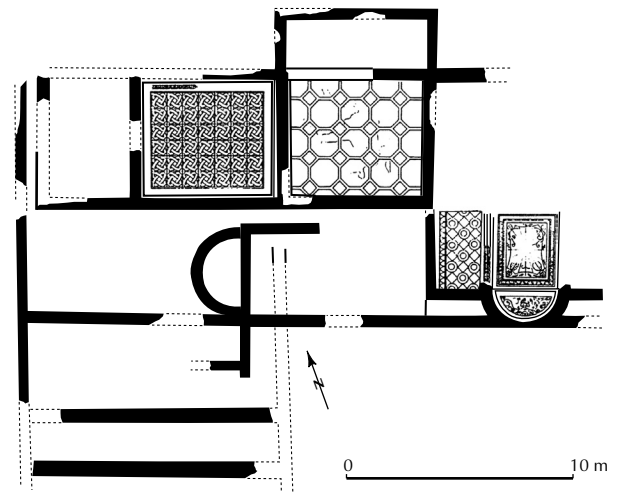


Fig. 20 – Bordeaux (Gironde). Plan de la maison aux Mosaïques dans l'îlot Saint-Christoly (d'après Balmelle, 1996b, p. 194, fig. 1).

Au IV^e s., l'habitat se replie pour l'essentiel à l'intérieur des nouveaux remparts, pour les villes qui en ont été dotées, ou se concentre autour du centre urbain. La ville qui donne l'image la plus riche du maintien de cet habitat urbain au IV^e s. est sans aucun doute Bordeaux, où des fouilles de l'îlot Saint-Christoly ont livré un quartier central de l'agglomération bordelaise, avec des maisons richement décorées de mosaïques (fig. 20), construites dans la première moitié du IV^e s. mais qui ont connu des modifications importantes au V^e s. (Gauthier, Debord, 1982). D'autres découvertes montrent qu'il ne s'agit pas d'un cas isolé, comme les mosaïques de la rue Arnaud-Miqueu et la rue du Pas-Saint-Georges (Balmelle, 1992, p. 358-363; 1996b, p. 194; 2001, p. 340-343 et p. 428). Cette richesse de la cité bordelaise, qui confirme l'image qu'en donne Ausone, se retrouve dans d'autres villes de l'Aquitaine Seconde, comme à Agen, où une mosaïque de la fin du IV^e s. a jadis été retrouvée sous l'emplacement de l'ancienne cathédrale Saint-Étienne (Balmelle, 2001, p. 427). À Saintes, un pavement du V^e s. a été découvert dans la rue des Thermes (*Gallia*, 1989, p. 275-277; Balmelle *et al.*, 1999, p. 635), tandis qu'un bâtiment comportant une succession de pièces sur hypocauste, appuyé sur le rempart tardif, doit plutôt faire partie d'une *domus* que d'un établissement thermal (Bouet, 2003b, p. 587-588).

Les découvertes sont moins nombreuses en Aquitaine Première. Une fouille récente à Clermont-Ferrand a cependant livré une *domus* du Haut-Empire qui a reçu un nouveau pavement autour des années 300, avant l'abandon

de la maison qui doit se situer dans le courant du IV^e s. (Provost, Mennessier-Jouannet, 1994, p. 166; Balmelle *et al.*, 1999, p. 633-634).

La Novempopulanie n'est cependant pas en reste, comme en témoigne, dans la métropole, à Eauze, une grande maison à cour sur le site de Saint-Joly, construite dans la seconde moitié du IV^e s.; d'autres fragments de mosaïques tardives ont été trouvés à plusieurs endroits de la ville (Balmelle, 1987, n° 262, p. 267-270; 1992, p. 358; 2001, p. 351-352); à Auch, une partie d'une vaste maison urbaine à péristyle, avec chauffage au sol, est construite à la fin du IV^e s. (Balmelle, 1987, n°s 357-360; 2001, p. 337) et à Dax, une mosaïque géométrique a été posée, sans doute au IV^e s., dans une *domus* du Haut-Empire, reconstruite à cette période avant sa destruction complète au début du V^e s. (Balmelle, 1987, n° 187; 2001, p. 428-429). Enfin, à Saint-Bertrand-de-Comminges, une *domus* riveraine du centre monumental est restaurée au début du IV^e s. et une mosaïque est installée dans une des pièces au V^e s. (Guyon, 1992; Balmelle, 1992, p. 358).

La concentration des habitats de luxe à l'intérieur de l'enceinte de l'Antiquité tardive ne signifie évidemment pas que les notables n'habitent plus du tout à la périphérie de la ville, voire à la campagne. Les travaux de C. Balmelle ont montré la richesse de ces *villae* rurales aquitaines, surtout à partir de la fin du IV^e s. et je renvoie à son étude magistrale sur les demeures aristocratiques d'Aquitaine pour plus de détails sur le monde rural qui n'entre pas dans le cadre de cette étude (Balmelle, 2001). Quant aux *villae* suburbaines, leur existence est attestée par des sources littéraires; ainsi, Ausone parle des domaines proches de Bordeaux dans le *pagus Novarus* (*Lettres*, 24, v. 87), qui a été identifié au lieu-dit Novars, au nord-ouest de la ville et il possédait une autre maison, plus près de la ville, peut-être dans le quartier de Saint-Seurin (Étienne, 1962, p. 277 et p. 357-359). L'archéologie bordelaise montre en effet plusieurs cas d'une réoccupation des quartiers périurbains à partir de la seconde moitié du IV^e s., quand la ville devient le siège du vicaire des Sept Provinces (Chastagnol, 1970). Ce phénomène ne concerne pas seulement des artisanats ou des réoccupations « précaires » sur lesquelles nous reviendrons, mais également au moins une maison plus luxueuse avec un sol en béton de tuileau et enduits peints, rue du Cursol (Gaidon, 1986, p. 15-16). Si cette construction entre peut-être plutôt dans la catégorie des maisons plus modestes que de celle des demeures aristocratiques, on connaît ailleurs de véritables *villae* suburbaines, comme celle de Saint-Michel, à Lescaur ou celle, moins bien connue, de

Borderouge, près d'Oloron-Sainte-Marie (Balmelle, 2001, p. 363-365 et p. 435).

Le cas de Bordeaux et quelques autres cas aquitains paraissent cependant exceptionnels et l'on ne connaît pas d'exemple équivalent en Narbonnaise pour le IV^e s., et encore moins pour les siècles suivants, si ce n'est une *domus* à Toulon, construite au Haut-Empire, qui a été transformée à l'Antiquité tardive et a reçu à cette période un pavement de mosaïque polychrome, daté de la fin du IV^e s. ou du début du V^e s., époque où Toulon se détache de la cité d'Arles et devient évêché, attesté pour la première fois en 441 (Brun, 1999, p. 815-816). Bien que le hasard joue toujours un grand rôle dans les découvertes archéologiques, l'absence de mosaïques datables de l'Antiquité tardive dans les villes du sud-est de la Gaule doit refléter une réalité, que l'on retrouve également à la campagne où l'on note une absence similaire, à l'exception de mosaïques tardives, comme à Loupian. Évidemment, cela ne veut nullement dire que la noblesse a délaissé la campagne, où l'on connaît de grands domaines agricoles (Carru *et al.*, 2001; Pellecuer, Pomarède, 2001), mais la façon de décorer la *pars urbana* de ces domaines était sans doute moins exubérante qu'en Aquitaine. De la même façon, si l'on s'en tient à ce que nous montre l'archéologie, les maisons urbaines des aristocrates et autres membres des classes aisées étaient probablement moins luxueuses que celles de leurs collègues aquitains et contrastent vivement avec la richesse des quartiers résidentiels du Haut-Empire, en grande majorité abandonnés au cours des II^e et III^e s.

Au IV^e s., on a sans doute souvent continué à habiter certaines *domus* du Haut-Empire, sans nécessairement faire des travaux qui ont laissé des traces. C'est peut-être le cas pour une maison située dans le quartier ouest de Nîmes, rue Fernand-Pelloutier, où les pavements semblent encore avoir servi durant l'Antiquité tardive, avant qu'un incendie, non daté, ne ravage l'ensemble (Monteil, 1999, p. 224 et p. 434). Au Clos de la Tour, à Fréjus, plusieurs maisons et installations artisanales semblent encore utilisées jusqu'au milieu, voire, pour certaines d'entre elles, jusqu'à la fin du IV^e s. (Rivet *et al.*, 2000, p. 138 et p. 485). On trouve un cas peut-être comparable au Jardin de Grassi à Aix, où une maison luxueuse est entretenue jusque dans le courant du V^e s. (Guyon *et al.*, 1998, p. 72), ou à Saint-Bertrand-de-Comminges où une *domus* périurbaine sur le site de Coupéré est restée en usage jusque vers 350 au moins, avant d'être systématiquement spoliée au tournant du IV^e-V^e s., peut-être, comme l'ont suggéré les fouilleurs, pour fournir des matériaux de construction au rempart de la ville haute

(Sablayrolles coord., 2001-2002, p. 54-63). À Cimiez enfin, une maison longeant le *decumanus II* est détruite puis abandonnée à la fin du IV^e s., tandis que la rue elle-même reste en usage (Mouchot, 1996, p. 180).

On peut faire la même observation à l'intérieur de ce qui va devenir la ville médiévale. Toujours à Nîmes, les fouilles méticuleuses de la ZAC des Halles ont montré que l'abandon de ce quartier s'étire pendant tout le IV^e s. avant un remblaiement définitif au V^e s. Malheureusement, cette observation est essentiellement basée sur le matériel trouvé dans les tranchées de récupération des murs (Monteil, 1999, p. 171-172 et p. 434-435). À Fréjus, au nord-est de la cathédrale, deux maisons sont peut-être encore utilisées jusqu'au V^e s. avant leur destruction, au moment même où se construit la cathédrale (Rivet *et al.*, 2000, p. 225 et p. 485). À Aix, l'îlot d'habitation situé à l'est de la cathédrale est en revanche occupé, sans trop de modification, semble-t-il, jusqu'au Moyen Âge, mais c'est peut-être, comme l'ont prudemment suggéré les fouilleurs, parce qu'il avait été réutilisé comme résidence épiscopale (Guyon *et al.*, 1998, p. 99).

On constate cependant le plus souvent une modification de la maison, parfois accompagnée d'une simplification du décor et des modes de construction. Ainsi, à Nîmes, sur le site de la rue de l'Agau, une *domus* du Haut-Empire a reçu à la fin du IV^e s. ou au début du siècle suivant un sol en mortier beige, peu avant son abandon définitif qui s'effectue dans la seconde moitié du V^e s. (Monteil, 1999, p. 179 et p. 434). Le processus peut être encore plus brutal : dans le même quartier de Nîmes, sur le site de la rue Émile-Jamais, les murs d'une *domus* sont épierrés, puis, après remblaiement au cours du IV^e s., recouverts de plusieurs sols en terre battue, auxquels il faut probablement associer une architecture en matériaux périssables (Monteil, 1999, p. 221 et p. 434). À Marseille, la *domus* de la rue Leca, partiellement détruite au III^e s., continue d'être habitée jusqu'à la fin du IV^e s. avant qu'une nouvelle maison, très partiellement reconnue, soit construite, mais avec une orientation divergente (Conche, 2001, p. 135).

Ces derniers cas, qui témoignent certes d'un maintien de la fonction d'habitat au même endroit, mais avec une architecture nettement plus simple par rapport aux siècles précédents, ne doivent pas faire oublier que l'on a également construit en Narbonnaise des maisons neuves, parfois caractérisées par des sols construits et un appareil soigné. C'est le cas à Arles, sur le site de l'Esplanade, où une maison est édiflée à l'extrême fin du IV^e s. sur les ruines d'une maison détruite un siècle auparavant (fig. 21). Sa situation à

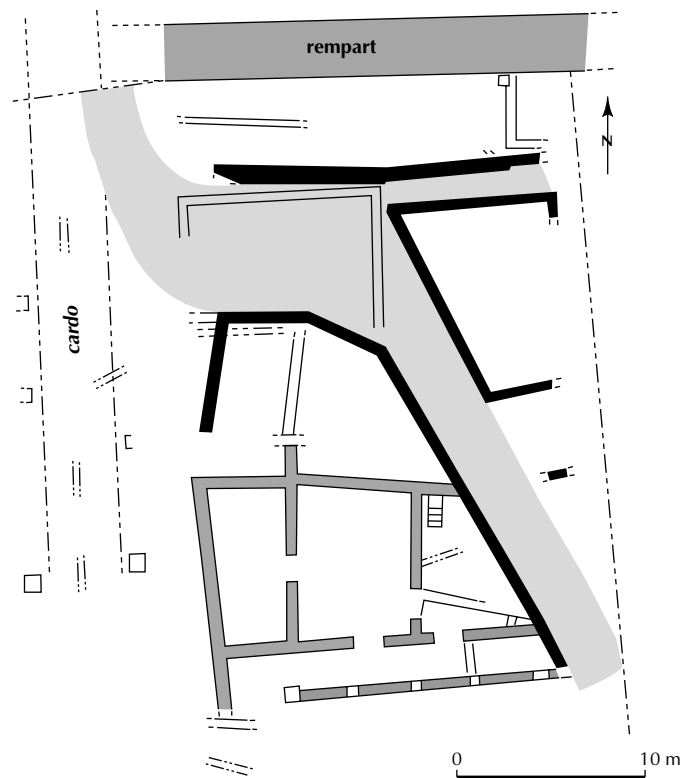


Fig. 21 – Arles (Bouches-du-Rhône). Plan de la maison tardive sur le site de l'Esplanade (d'après Heijmans, 2004a, p. 352, fig. 209).

l'extérieur de l'enceinte augustéenne explique peut-être son abandon précoce, dès les années 420 (Congès, Leguilloux, 1991 ; Congès *et al.*, 1992 ; Heijmans, 2004a, p. 350-353). En revanche, une maison construite à la même époque près du Rhône, sur le tracé de l'ancien *cardo*, a sans doute continué à être habitée jusqu'au XIII^e s. (*Gallia*, 44, 2, 1986, p. 402 ; Leenhardt, Piton, 1993 ; Heijmans, 2004a, p. 346-347). Toujours dans la même ville, une fouille d'une emprise malheureusement limitée a mis au jour le long du Rhône, à peu de distance à l'est des thermes de Constantin, la partie balnéaire d'une maison urbaine, construite probablement à la fin du IV^e s. ou au début du siècle suivant, montrant, s'il en était besoin, l'existence de maisons de luxe dans la ville de l'Antiquité tardive (*Gallia Informations*, 1990, p. 150 ; Heijmans, 2004a, p. 348-350).

L'HABITAT MODESTE

Évidemment, tout le monde n'habitait pas des demeures aussi soignées. Nous avons déjà vu des cas de maisons reconstruites en matériaux périssables sur l'emplacement

de maisons antérieures et l'existence de maisons d'apparence modeste au centre de la ville, comme l'îlot, déjà cité, à l'est de la cathédrale d'Aix-en-Provence. Il est certain que ce type d'habitat, beaucoup plus modeste et aussi plus difficile à appréhender, était plus fréquent au cœur des villes tardo-antiques que les fouilles ne permettent de le constater. Cependant, quelques rares chantiers nous permettent de suivre sur une plus longue durée l'évolution d'un quartier d'habitat urbain durant l'Antiquité tardive, qui montre, loin d'un abandon quelconque, une intensification de l'occupation de l'espace. C'est le cas à Toulouse, où l'on peut suivre deux secteurs, l'un au centre de la ville, l'autre un peu à la périphérie. Dans le premier cas, à proximité du temple du *forum*, les habitations à l'est du *cardo* secondaire, entretenu régulièrement, sont encore occupées jusqu'aux années 500, date d'un incendie qui détruit les restes de ces maisons montées avec des murs en galets et arases de briques (Arramond, Boudartchouk, 2001). La situation est différente dans le secteur est de la ville, aux alentours des rues Sainte-Anne et Saint-Jacques, qui, déjà viabilisé au Haut-Empire, connaît un véritable essor à partir de la seconde moitié du IV^e s. (fig. 22). Au même moment, la voie antérieure est modifiée et des constructions se lèvent de part et d'autre. Dans le courant du V^e s. l'habitat se densifie et, au VI^e s., la rue se rétrécit considérablement au profit d'une maison relativement grande qui s'élève sur sa rive ouest. Construite en galets et arases de briques, avec des sols en cailloutis, cette maison, comme le reste du quartier, est détruite au milieu du VI^e s., puis abandonnée (Catalo, Cazes, 2001).

Le même phénomène de densification de l'habitat a été constaté sur le site déjà cité de Saint-Christoly à Bordeaux, qui a livré plusieurs maisons luxueuses, mais également, sur la rive droite de la Devèze, des constructions plus modestes, comme la maison du Confluent dans un secteur qui n'avait pas été occupé au Haut-Empire (fig. 23 et 24) (Gauthier, Debord, 1982, p. 53-54). Il faut toutefois relativiser cette expression de « modeste », car si cette maison paraît bien moins décorée que les demeures voisines, son architecture était soignée, avec des sols construits et un chauffage. De plus, seule une partie de la maison a été fouillée.

Notre appréciation est en effet parfois subjective. - Comment faut-il classer les constructions plus rustiques, mais auxquelles on peut associer peut-être un hypocauste, donc un élément de confort, qui ont été construites, dans la seconde moitié du IV^e s., au nord-est de la basilique paléochrétienne du Clos de la Lombarde à Narbonne ? (Solier dir., 1991, p. 30-31). Dans ce cas, la réoccupation partielle d'une ancienne *domus*, abandonnée puis détruite

au plus tard dans les années 250-260, allait de pair avec la construction de la basilique funéraire (Sabrié, Sabrié dir., 2004, p. 126-137). Cette réoccupation des quartiers résidentiels par des constructions plus simples, voire une grossière remise en état des ruines, parfois après un abandon de plusieurs générations, ont également été observées dans d'autres villes; ces phénomènes se rapprochent de ceux, souvent observés mais rarement connus en détail, qui se rencontrent dans une dernière catégorie d'habitations : celle des habitats dits « parasitaires ».

L'HABITAT « PARASITAIRE »

L'un des apports majeurs de l'archéologie récente à la connaissance de villes de l'Antiquité est en effet ce que l'on a appelé, sans doute un peu abusivement, l'habitat « parasitaire ». Il s'agit le plus souvent de l'appropriation par des constructions privées des monuments et espaces publics. Ce phénomène est bien connu des textes législatifs, notamment en Orient, où plusieurs lois ordonnent la démolition des constructions illégales édifiées contre, et même à l'intérieur, des monuments ainsi que sur des lieux publics. Il semble cependant avoir également touché l'Occident, où, au début du V^e s., des lois sont promulguées afin de protéger les monuments publics contre l'appropriation privée.

L'archéologie a effectivement donné de nombreux exemples de ce type d'habitat. Le cas est particulièrement bien attesté à Arles, où l'on peut désormais assez bien suivre la chronologie de l'installation de ces habitations (Sintès, 1994; Heijmans, 2004a, p. 353-377). Dans un premier temps, autour des années 400, on constate l'occupation des alvéoles sous les gradins du cirque et de l'amphithéâtre, sans doute aussi du théâtre; puis, une vingtaine d'années plus tard, on occupe l'espace public. Une partie du *forum* est démantelée et des murs sont construits sur le dallage; au sud-ouest de la ville, sur le site de l'hôpital Van-Gogh, des maisons sont construites sur une vaste esplanade dallée du Haut-Empire de part et d'autre d'un chemin en terre battue, qui remplace l'ancienne rue dallée (fig. 25); au bord du Rhône, la place publique de la rue Truchet est remblayée et des murs qui y sont construits par la suite attestent d'une occupation privée; on pourrait multiplier les cas arlésiens. Malheureusement, les limites des chantiers ont fait que l'on ne connaît aucune maison complète, sauf au cirque, où l'on distingue nettement l'organisation de ces habitats, avec, devant chaque alvéole, une avant-pièce; un seuil permettait d'y accéder à partir d'un chemin empierré (fig. 26). Cette occupation touche également les quartiers résidentiels.



Fig. 22 – Toulouse (Haute-Garonne). Plan de l'évolution du quartier des rues Saint-Jacques et Sainte-Anne (d'après Catalo, Cazes, 2001, p. 420, fig. 149).

Il semble effectivement que les *villae* suburbaines, désertées à la fin du III^e s., soient réoccupées, après une période d'abandon, à la fin du IV^e s., avec nettoyage de quelques pièces et des réparations grossières des sols et des murs. Cet habitat se prolonge, pour les sites qui sont situés à l'extérieur de l'enceinte réduite, jusqu'au milieu du VI^e s.

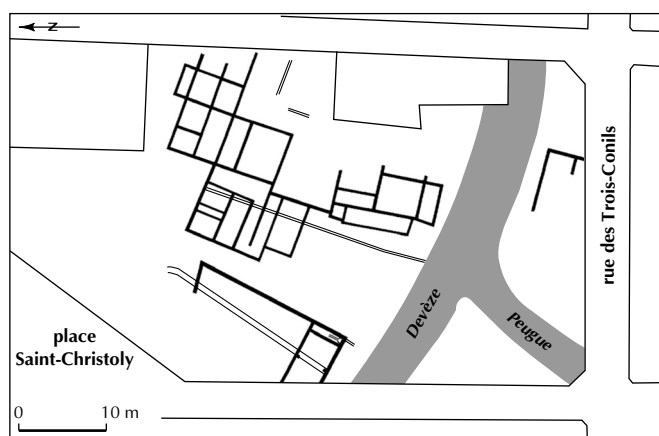
Cette appropriation de l'espace public par des particuliers n'est évidemment pas propre à Arles, bien qu'elle y soit particulièrement bien représentée. Le dégagement des grands monuments publics au XIX^e s. a parfois détruit ces vestiges modestes, mais il est probable que, comme à Arles, l'amphithéâtre de Nîmes ait été occupé dès l'Antiquité

tardive (Monteil, 1999, p. 439). Des traces d'occupation ont été observées dans d'autres grands édifices, comme les thermes du Nord et du Sud-Est à Cimiez (Benoit, 1977, p. 159; Ardisson, 2004, p. 251-254) ou à Fréjus, où l'on a aménagé au début du V^e s. des murs et un foyer dans une partie d'un ancien bâtiment portuaire situé au pied du rempart. Plusieurs sépultures, probablement contemporaines de cette occupation, ont été observées dans cet édifice, abandonné définitivement au VI^e s. (Béraud *et al.*, 1991, p. 195-201; Rivet *et al.*, 2000, p. 225).

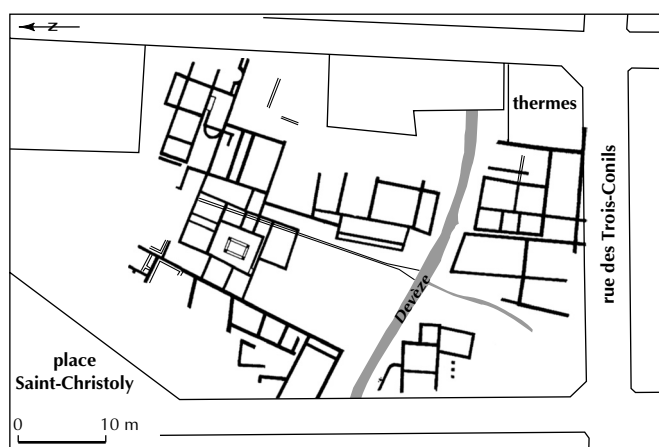
Au-delà de ces quelques exemples que l'on pourrait multiplier (voir également pour l'occupation des monuments publics, *supra*, p. 25-41), mais qui restent difficilement quantifiables faute de publications détaillées, se pose la question des modalités de cette appropriation du domaine public par des particuliers, qui, autant que les mentions rapides permettent d'en juger, se propage surtout à partir du V^e s. Il y a certes dû y avoir, comme aujourd'hui, des « squats » plus ou moins tolérés par les autorités, mais il est certain que le démantèlement d'un *forum* ou l'aménagement de pièces dans un édifice de spectacle n'a pu se faire sans l'autorisation du pouvoir civil.

Les textes législatifs donnent quelques indications dans ce sens. Une loi de 398, adressée au préfet du prétoire d'Orient, montre la pression des personnes qui souhaitent acquérir des monuments publics, pression à laquelle il est seulement autorisé de répondre favorablement dans le cas d'un édifice en ruine ou de peu d'utilité pour les cités (*C. th.*, XV, 1, 40). On trouve la même situation en Occident, où, dans les années 400-405, le préfet du prétoire d'Italie reçoit l'ordre de protéger le patrimoine public contre les solliciteurs; seul les biens inutiles ou qui ne contribuent pas à la parure des villes peuvent être cédés à un particulier (*C. th.*, X, 3, 5; XV, 1, 41; XV, 1, 43).

Il semble donc qu'il y ait eu une forte pression des particuliers pour devenir propriétaires d'édifices publics abandonnés, mais pas nécessairement pour y habiter. Un des usages que peut avoir eu un acquéreur était sans doute de réutiliser ou de vendre les matériaux issus de la démolition, un peu à l'instar des biens nationaux après la Révolution. Le souci qu'avait le législateur antique de maintenir en état les édifices publics ne plaide cependant pas en faveur de cette possibilité. Dans un article récent, S. Ellis a essayé en effet de démontrer comment ces édifices devenus inutiles ont été achetés par les notables locaux afin d'y loger de nouveaux arrivants qui faisaient ainsi partie de leur *clientela* et contribuaient donc à augmenter leur influence et leur prestige (Ellis, 1998). Au moins trois auteurs antiques



1



2

Fig. 23 – Bordeaux (Gironde). Plan de l'évolution de l'îlot Saint-Christoly: 1, état des constructions avant l'édification du castrum; 2, état des constructions à partir du IV^e s. (d'après Gauthier, Debord, 1982, p. 66, fig. 59 et 60).

donnent des exemples d'édifices publics utilisés pour recevoir des réfugiés : à Carthage, l'évêque Deogratias loge dans deux vastes églises des victimes du saccage de Rome de 455 (Victor de Vita, *Histoire de la persécution de l'Afrique*, I, 24-26) ; à Édesse, durant l'hiver 500-501, quand, après une famine, les paysans viennent en ville et dorment dans les portiques et les rues, le gouverneur Demosthenes les loge dans les thermes (Joshua le Stylite, *Chronique*, 41-43) ; à Constantinople, l'impératrice Theodora (527-548) héberge des réfugiés monophysites dans le palais (Jean d'Éphèse, *Vies des saints orientaux*, 2). Notons cependant que dans les deux derniers cas, il s'agit de personnes publiques (gouverneur, impératrice) et non pas de particuliers et que,

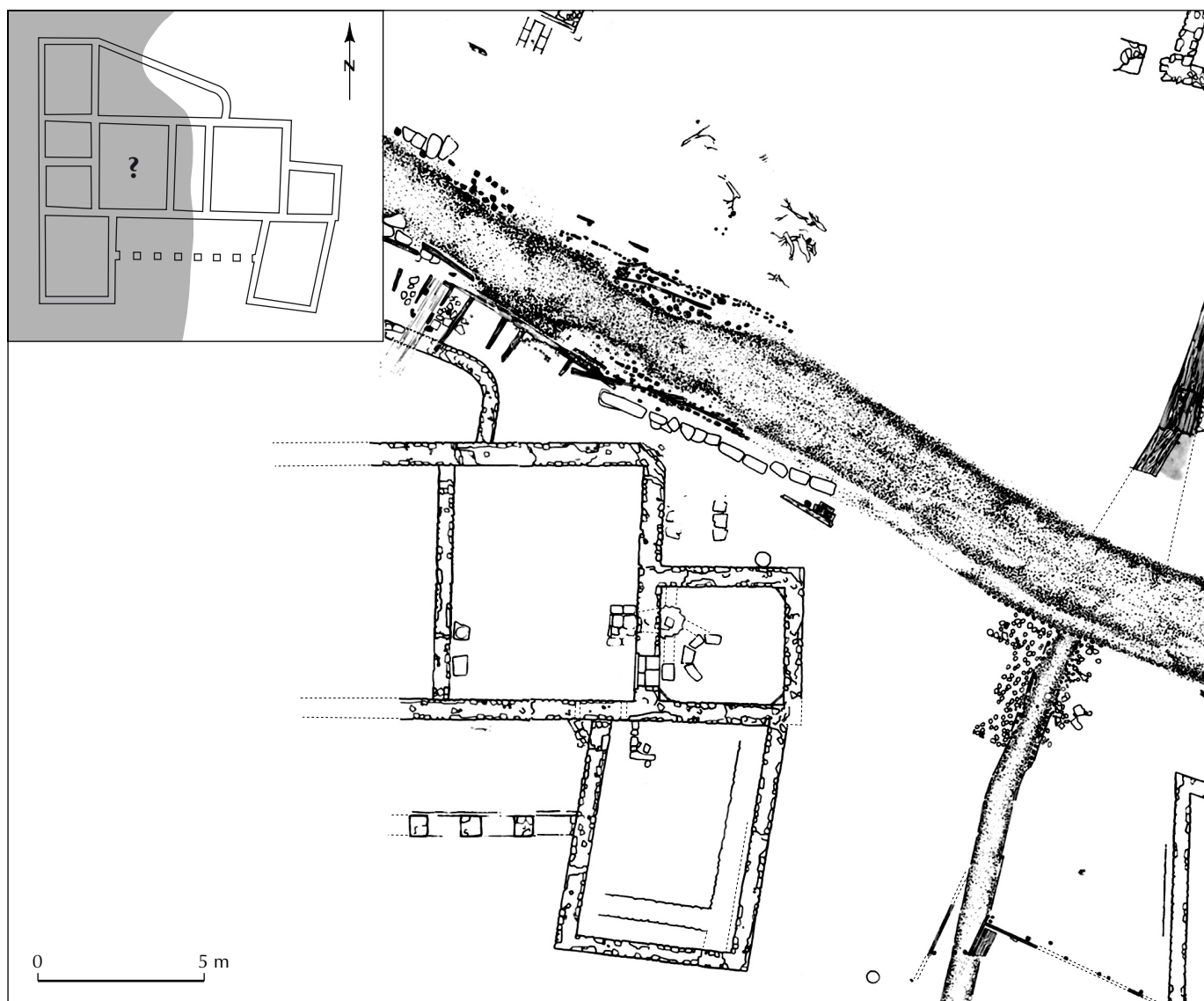


Fig. 24 – Bordeaux (Gironde). Plan de la maison du Confluent dans l'îlot Saint-Christoly (d'après Gauthier, Debord, 1982, p. 53).

contrairement à ce que semble croire S. Ellis, les églises de Carthage n'étaient nullement abandonnées au moment où elles ont été affectées, sans doute temporairement, à l'hébergement des réfugiés.

Peut-on envisager la même hypothèse pour les villes de Gaule méridionale ? Pour Arles, l'utilisation massive de l'espace autour du cirque, qui a nécessité des terrassements importants, a évidemment été réalisée avec l'accord des pouvoirs publics. La possibilité que le transfert du préfet du prétoire de Trèves à Arles, à une date très discutée entre 395 et 404 (Heijmans, 2004a, p. 59-62) ait été à l'origine de cette occupation n'est certainement pas à exclure (Sintès,

1994, p. 190-192 ; Heijmans, 2004a, p. 379-387), mais elle n'explique pas l'occupation que l'on voit apparaître un peu partout, dans toutes les villes, grandes ou petites. Les sources littéraires montrent de nombreux cas de réfugiés du nord ou de l'ouest de la Gaule, qui se sont installés dans le Midi, encore relativement sûr au moment où l'insécurité règne dans le pays. Il n'y a qu'à penser à Paulin de Pella, originaire d'Aquitaine qui se réfugie dans les années 420 à Marseille, où à Salvien, originaire, lui, de la région de Trèves, qui s'installe également à Marseille après un séjour au monastère de Lérins. À Arles, on connaît l'inscription d'un haut fonctionnaire, Geminus, originaire de Cologne

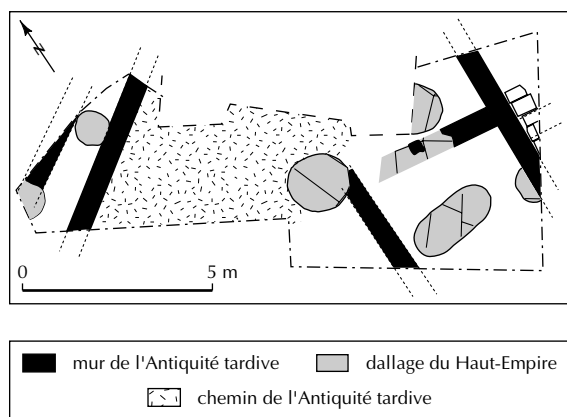


Fig. 25 – Arles (Bouches-du-Rhône). Plan du site de l'hôpital Van-Gogh avec des maisons construites de part et d'autre d'un chemin en terre battue (dessin J. Brémond, musée de l'Arles antique ; DAO M. Heijmans, CNRS).



Fig. 26 – Arles (Bouches-du-Rhône). Vue d'un des habitats tardifs dans le cirque (cliché M. Lacanaud, musée de l'Arles et de la Provence antiques).

(CIL, XII, 674) et nous avons attribué une autre inscription arlésienne à une personne originaire de Trèves (Guyon, Heijmans, 1994-1995). À côté de ces quelques personnes connues et d'autres, il devait en exister des milliers qui sont restés anonymes et qui ont peuplé les villes provençales.

S'agit-il toujours d'édifices devenus inutiles ? Dans certains cas, on peut le supposer, comme pour des édifices de spectacles, même si des textes laissent entrevoir qu'un monument comme le cirque d'Arles a pu être encore en fonction au VI^e s. (Procopé, *Guerre des Goths*, VII, 33, 5). J'ai parlé ailleurs de la question des centres politiques, parfois délaissés lors de la construction d'une nouvelle enceinte, mais on trouve aussi des cas où le *forum* est resté au cœur de la ville, et où il a cependant été occupé partiellement par des habitations. Ainsi à Rodez (Catalo *et al.*, 1999), mais

également à Arles, où le *forum* est au moins partiellement démantelé au moment même où la ville devient le siège de la préfecture du prétoire et le centre politique de l'Occident. Il paraît difficilement imaginable que ce grand ensemble soit devenu alors inutile.

Il n'est pas non plus nécessaire de reconnaître systématiquement dans l'habitat « parasite » les maisons des plus démunis. La fouille des habitations tardives du cirque d'Arles a livré une grande quantité de monnaies, dont deux en or, et les constructions qui s'élèvent au détriment des monuments peuvent parfois comporter des éléments de confort, comme c'est le cas à Apt, où l'on a construit des thermes probablement privés sur les restes d'un bâtiment public, qui doit avoir fait partie du centre civique (Bouet, 2003a, n° 24; Tallah, 2004, p. 100). Ces habitations n'abritaient donc pas forcément toujours des squatters ou des clochards.

*
* *

Force est de constater qu'il est encore bien difficile de décrire et de caractériser l'habitat privé dans les chefs-lieux des cités méridionales durant l'Antiquité tardive. Si les mosaïques aquitaines témoignent du maintien d'un habitat de qualité aux IV^e et V^e s., voire au-delà, nous n'avons pas à l'heure actuelle de situation similaire en Narbonnaise, la *domus* trouvée à Toulon étant une exception notable. C'est également dans les villes aquitaines que l'on observe certaines caractéristiques des maisons aristocratiques de l'Antiquité tardive, comme l'aménagement d'une salle de réception (Balmelle, 2001, p. 155-177). Rien de comparable dans les villes du Sud-Est, et il n'est peut-être pas fortuit que ce soit à Arles, considérée par Ammien Marcellin ou Ausone comme la deuxième ville de Gaule après Trèves, que l'on a trouvé des maisons d'une certaine qualité, mais celles-ci ne sont pas antérieures à la fin du IV^e s., et, dans l'état actuel de la recherche, aucune maison du IV^e s. n'est connue dans cette ville.

Pour les autres villes, nos connaissances sont encore plus réduites, et pour l'ensemble de la Gaule méridionale, l'image que l'on retient des observations ponctuelles et des rares fouilles extensives est celle d'une réelle simplification des modes de construction et d'une réduction de la superficie des maisons.

Pour autant, cette « paupérisation » n'en est pas une, en tout cas pas seulement. D'autres témoignages, comme la richesse des sarcophages chrétiens du IV^e s., montrent que les élites avaient toujours d'importants moyens financiers, mais qu'elles investissaient plus volontiers leur argent dans

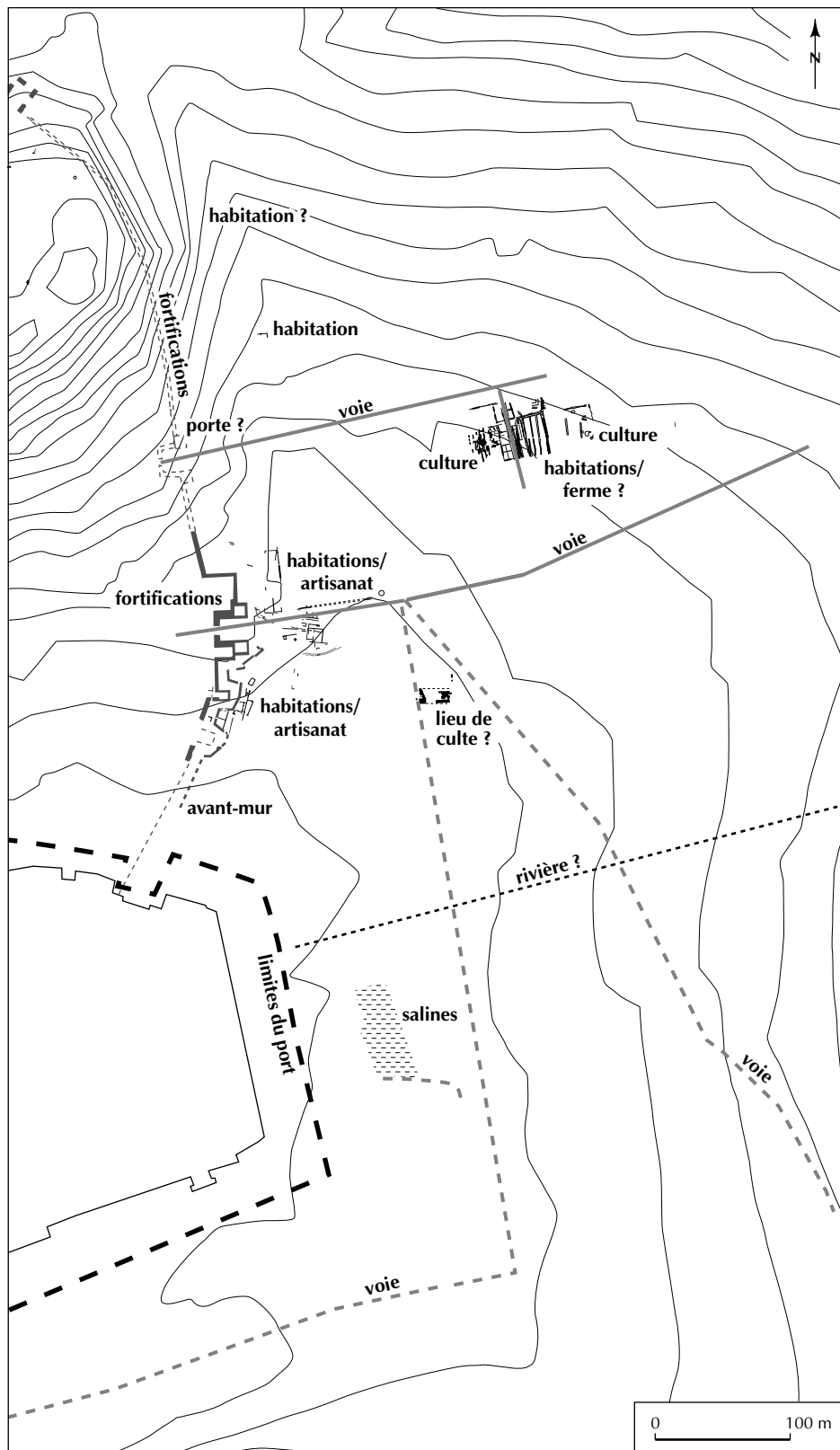


Fig. 27 – Marseille (Bouches-du-Rhône). Plan de la partie orientale de la ville (d'après Bouiron, 2001, fig. p. 321).

d'autres domaines que dans le décor de leur demeure (Ellis, 1997, p. 47). De la même façon, les constructions légères, construites parfois de façon anarchique par rapport aux habitudes antérieures, sont sans doute trompeuses. Plutôt que d'une « ruralisation » des villes, il s'agit avant tout d'un changement de mentalité, d'« une autre façon d'habiter la ville » (Guyon, 1996, p. 251). Comme on l'a déjà observé pour les monuments publics, ce changement de mentalité est sans doute lié au christianisme et au rôle grandissant de l'évêque dans la gestion séculière de la cité au V^e s., qui ne s'efforçait plus de maintenir en état la parure monumentale de la ville contre la pression de l'appropriation du domaine public par le privé, qui a déjà commencé au Haut-Empire et ne fait que s'amplifier.

Cette nouvelle façon d'habiter la ville ne s'exprime pas seulement dans le mode de construction des maisons, mais également dans la répartition des habitats dans la ville. Évidemment, notre appréhension est dupe de l'activité archéologique qui, par définition, ne couvre qu'une très faible partie de l'agglomération. Pourtant, il apparaît au travers de ces observations ponctuelles que même à l'intérieur de ces villes, la totalité de l'espace n'était pas occupée. À côté des zones densément habitées, il y avait un habitat plus lâche, plus « mité », au milieu de terrains en friche ou rendus à la culture, d'où sont issues les fameuses « terres noires », surtout étudiées dans le nord de la Gaule.

D'autre part, cet habitat « en peau de léopard » ne se limite pas à la ville *stricto sensu*, c'est-à-dire à l'espace *intra muros*. Nous avons déjà vu que des noyaux d'habitations se maintenaient ou se formaient à l'extérieur de l'enceinte,

dans les ruines de monuments publics désaffectés, dans des maisons abandonnées ou autour des églises funéraires. Parfois, on voit le développement de ce qui semble être un véritable faubourg, comme à Marseille où, devant la porte orientale, s'est développé un quartier comportant des habitations, des installations artisanales et des structures agricoles, qui reste actif jusqu'au VII^e s. (fig. 27) (Bouiron, 2001, p. 323-324).

Marseille est l'une des rares villes où l'on peut suivre l'habitat jusqu'au VII^e s. En effet, presque partout ailleurs, la documentation archéologique ne permet pas d'aller au-delà du VI^e s., sans que l'on sache s'il s'agit d'une réalité historique ou d'un problème de matériel archéologique, encore mal connu pour ces périodes. Le cas de Marseille montre que l'importation de céramiques méditerranéennes ne s'était pas arrêtée au VII^e s. et son absence dans les autres cités provençales doit refléter un certain état de fait. Il est donc possible que la population ait réellement diminué à la fin du VI^e s. peut-être à la suite des vagues de peste qui ont touché, à partir du milieu du VI^e s., les régions méditerranéennes et la vallée du Rhône (Biraben, Le Goff, 1969). Il est pour l'instant bien difficile de se débarrasser de l'image des villes du haut Moyen Âge, repliées dans leurs enceintes, autour et à l'intérieur de monuments antiques, avec des secteurs suburbains désormais inhabités. Seule une multiplication des interventions archéologiques et une meilleure connaissance du mobilier céramique permettront de connaître la vraie physionomie des villes durant cette période qu'il faudra sans doute continuer à appeler encore longtemps les *Dark Ages*.